



Unité – Egalité - Paix
REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Déclaration du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

S.E. Moumin Ahmed Cheick

**70^{ème} session du Comité Exécutif
du Haut-Commissariat pour les Réfugiés**

7-11 octobre 2019

Genève

Vérfifié au prononcé

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Secrétaire Générale Adjointe,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je prends la parole autour de la question des réfugiés.

Le gouvernement de la République de Djibouti voudrait, tout d'abord, remercier le Haut-Commissaire et exprimer sa sincère reconnaissance à la Représentation du HCR à Djibouti pour aider le gouvernement à répondre aux questions des réfugiés et demandeurs d'asile.

Djibouti s'aligne à la déclaration faite au nom du Groupe Africain.

Dans un monde où l'Homme s'évertue à financer les guerres, à jeter sur le chemin de l'exil des enfants, des femmes et des hommes qui sont innocents, dans un monde où la voix des armes prime sur celle de la sagesse, j'invite tous ceux et celles qui sont épris de paix à s'adresser à la conscience des dirigeants de ce monde pour qu'enfin notre humanisme prenne le dessus sur toutes les autres considérations.

Mesdames et Messieurs,

Djibouti accueille les réfugiés depuis son indépendance et, à ce titre, a été le témoin médusé de la constante dégradation de leur situation surtout en ce qui concerne les dotations en vivres.

Il a fallu attendre l'Assemblée Générale des Nations Unis de 2016 pour enfin voir un net regain d'intérêt de la communauté internationale pour la cause des réfugiés.

Il faut dire que depuis la déclaration de New York, en 2016, et l'adoption du Pacte Mondial pour les Réfugiés en 2018 ; l'ébauche d'un soubassement qui nous paraît suffisamment solide pour traduire dans les faits les vœux d'un

monde qui se veut solidaire envers les réfugiés et les communautés hôtes a été rendu effectif.

La République de Djibouti est fière de constater que des progrès importants ont été accomplis dans le cadre du Pacte Mondial sur les réfugiés, et notamment du CRRF (Cadre d'action Global pour les réfugiés).

En effet, conformément aux engagements de la République de Djibouti au sommet de New York,

- Nous avons revu le cadre légal en vue d'une meilleure protection des droits fondamentaux des réfugiés ;
- Nous avons procédé à la pleine intégration des étudiants réfugiés dans le système éducatif national ;
- Nous avons étendu les soins de santé aux réfugiés au même titre que la population vulnérable du pays ;

En somme, nous voulons être les champions dans la mise en œuvre de la déclaration de NY.

Et, pourtant Djibouti est un petit pays avec des ressources limitées.

Toutefois, nous nous réjouissons de voir la synergie positive qui existe entre tous les acteurs, y compris les bailleurs de fond, les agences des nations unies, les organisations non gouvernementales.

Si la gestion de la question des réfugiés est bien encadrée malgré tout, nous invitons les différents partenaires à étudier la question d'un groupe social particulier.

C'est le cas du réfugié qui a bénéficié d'un programme de rapatriement volontaire et qui a rencontré des difficultés d'intégration dans son pays d'origine et qui a décidé de retourner dans le camp de réfugiés.

Entre temps, il a perdu le statut de réfugié. A ce jour, aucun vocable générique ne l'identifie.

Ce groupe se trouve hors de portée du champ d'intérêt des organismes internationaux et représente 13% de la population Djiboutienne alors que les réfugiés représentent 3% ;

Une chose est sûr, il exerce une pression maximale sur l'environnement et met à mal l'ambition touristique de Djibouti.

Pour ceux d'entre eux qui ont choisi la mendicité dans les rues de la capitale comme moyen de subsistance, nous souhaitons trouver une solution rapide dans le cadre d'action global pour les réfugiés. (CRRF - Comprehensive response for refugees).

La leçon que nous pouvons tirer de cette situation est que les futures opérations de retours volontaires doivent être revues:

- des conditions d'installation pérennes doivent être prévues dans le cadre d'action global pour les réfugiés. (CRRF - Comprehensive response for refugees);

Comme, par exemple, la mise en place d'activités génératrices de revenus dans le pays d'origine, ou encore l'aide à la réalisation d'habitat avec bien entendu la mise à contribution des personnes concernées pour créer un sentiment d'appropriation et de réintégration.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous devons de rendre notre planète, plus humaine, plus solidaire et plus durable.

Djibouti est un pays qui, proportionnellement à sa population, accueille un grand nombre de réfugiés qui vivent et partagent au quotidien les maigres ressources mais également les conditions de vie des djiboutiens et djiboutiennes.

Ces dernières années, l'impact négatif du changement climatique avec son lot de sécheresse et d'inondations affecte durement sur tous les plans la vie des réfugiés et des populations locales.

En conclusion, il est important de souligner la nécessité d'une action urgente qui prendrait en compte ce facteur de vulnérabilité supplémentaire que constitue le changement climatique pour les réfugiés et les populations locales à Djibouti et dans la région.

Merci de votre attention.